

ACCREDITATIONS PRESSE 2018

Toutes les demandes d'accréditations doivent parvenir par courrier, fax ou mail avant le MARDI 31 JUILLET 2018.

Chaque demande devra obligatoirement être accompagnée d'un exemplaire des articles de présentation de la Feria 2017 ainsi que d'une lettre en-tête de l'organisme par lequel le journaliste est mandaté afin de couvrir la Feria 2018. Les corridas ne pourront être filmées que sur autorisation spéciale délivrée par la SAS du Plateau de Valras et en accord avec les toreros.

Adresse postale :

S.A.S. du PLATEAU de VALRAS CS 50 669
34536 - BEZIERS Cedex Tél : 04 67 76 13 45

Pour un complément d'information contacter
Didier BERTRAND Service Communication des Arènes :
didier-bertrand@wanadoo.fr

Le dossier de presse est à télécharger sur notre site Internet.

“CALLEJONS” - “CONTRE-PISTES” - “TORIL”

Afin que LA DEMANDE soit prise en compte, elle devra obligatoirement être accompagnée (sauf pour les accréditations déjà accordées en 2017) d'une photo format d'identité en JPEG à envoyer UNIQUEMENT par mail à :
didier-bertrand@wanadoo.fr

Cette photo figurera sur le badge d'accès aux arènes qui restera personnel.

Pour les demandes d'accréditations "PHOTOGRAPHES" il est obligatoire de nous faire parvenir une série d'épreuves (sur CD ou DVD) libres de droits des corridas biterroises de la temporada 2017.